

Charte-agenda 21 : point d'étape

• Les bases de l'avant-projet de Charte

La rédaction du projet de Charte-agenda 21 du PNR progresse : les bases de l'avant-projet de Charte ont été rédigées et sont soumises depuis le début de l'été à la concertation des partenaires. Elles ont été présentées devant le Groupe Diagnostic Prospectif, le Conseil Scientifique et le Comité de Pilotage fin juin puis devant le Comité syndical du Syndicat Mixte de préfiguration courant juillet. Les divers partenaires du projet de PNR ont été sollicités pour faire part de leurs remarques et observations avant l'automne.

• Avant projet de Charte en vue...

Une fois prises en compte, les contributions permettront de rédiger l'avant-projet de Charte. Comme le veut la procédure de création des Parcs naturels régionaux, l'avant-projet de Charte sera présenté pour une consultation, dite « intermédiaire », du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et des instances nationales (Conseil National de la Protection de la Nature, Fédération des Parcs naturels régionaux). Ce n'est qu'une fois cette étape franchie et les observations prises en compte, que le projet de Charte-agenda 21 pourra être finalisé et soumis à Enquête Publique puis aux délibérations d'approbation des collectivités locales.

Les bases de l'avant-projet de Charte-agenda 21 sont téléchargeables sur le site internet du projet PNR rubrique « Les documents de travail ». Vous pouvez réagir et faire part de vos observations directement, en ligne ■

Une mission pour le transfrontalier

• Au sud, le périmètre d'étude du PNR est frontalier avec l'Espagne (Communauté autonome de Catalogne : Pallars et Val d'Aran) et Andorre (Vallée du Nord). Il est limitrophe, sur une grande part de cette bordure, de deux Parcs naturels. Les échanges avec les voisins du « versant sud » ont de tous temps été très intenses et perdurent aujourd'hui : rencontres culturelles, programmes européens, échanges professionnels et actions diverses telles que la création de sentiers de randonnées transfrontaliers...

Tout naturellement, le développement des échanges et des coopérations transfrontalières autour d'un développement durable des territoires est l'une des dimensions fondamentales du projet de PNR. En particulier, il pourra s'agir d'organiser les relations avec les deux Parcs naturels du versant Sud.

Pour y parvenir, le Syndicat Mixte de préfiguration a décidé de s'adjoindre les services de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT). Emanation de la DIACT (ex DATAR) et de la Caisse des Dépôts et Consignations, la MOT est spécialisée dans l'organisation des coopérations transfrontalières et dans l'appui aux acteurs locaux concernés. Sa contribution au projet de PNR, conduite fin 2006-début 2007, doit permettre d'aider à définir les partenaires, projets et modalités de collaboration possibles. Menée en amont de la création du PNR, dès l'élaboration de sa Charte, elle permettra de lui donner une dimension transfrontalière dès son origine et ainsi de profiter de toutes les synergies possibles ■



Inauguration d'un sentier transfrontalier au port de Rat 2539 m ▶

Retour sur événements

• « Eco-attitude en altitude »

Le Syndicat Mixte de préfiguration du PNR Pyrénées Ariégeoises et la Communauté de Communes d'Auzat et du Vicdessos ont organisé le 9 septembre une journée « Eco-attitude en altitude » dans le remarquable site granitique et lacustre des étangs de Bassiès. Prolongeant l'opération « Que la montagne est belle » impulsée par le Club Alpin Français des Montagnards Ariégeois l'an dernier autour de l'Etang d'Araing et de la Chapelle de l'Isard, la journée autour de Bassiès a réuni les différents usagers de la montagne, pour mieux se connaître et sensibiliser au respect du milieu naturel, tout en participant à l'entretien de ce milieu. **Elle a mobilisé 80 bénévoles et a permis de collecter 3m³ de déchets.** Un large partenariat a rendu possible cette action, associant les divers acteurs de la montagne : Office National des Forêts, bergers, associations locales, éleveurs, accompagnateurs, club alpin, comité départemental et associations de randonneurs, EDF, pêcheurs, chasseurs,... ainsi que le refuge de Bassiès.

• « Journées Nature »

Début juin, la participation du projet PNR aux Journées Nature du Conseil régional, autour du pastoralisme à Sentein et de la randonnée-découverte à Brassac a permis de mobiliser plusieurs centaines de personnes autour des patrimoines, savoir-faire et acteurs de la montagne. **Ce type d'action sera reconduit et même développé dès 2007** ■



▶ Pastoralisme et biodiversité à Sentein

POUR NOUS CONTACTER :

Projet de Parc naturel régional - 09240 LA BASTIDE de SEROU

Tél. 05 61 02 71 69 - Fax : 05 61 02 80 23
info@projetpnrapc.com

www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com

Direction de la publication : Frédérique Massat.

Conception graphique : Denis Agullana - Atelier Boost - www.atelierboost.com

Photos : Jean Pierre Sirejol, CAUE 09, Projet PNR.

Imprimé sur papier recyclé.



Les communes du syndicat mixte



La Lettre

aux Partenaires

SEPTEMBRE 2006 - N°5

Édito

L'élaboration de la Charte-agenda 21 du PNR suit son cours et progresse à un rythme soutenu. Nous nous sommes attachés pour cela à déployer et maintenir d'importants efforts d'information, d'échanges et de concertation autour du PNR, dont les forums de ce printemps (voir ci-contre) sont une illustration. Les retours qui nous arrivent désormais, portant avis sur nos travaux et les documents produits, nous permettent de dessiner de plus en plus finement le Parc naturel régional et ses « valeurs ajoutées » : les objectifs et priorités de sa Charte-agenda 21, les moyens et modalités de fonctionnement du PNR, etc.

Nous attachons la plus grande importance à définir les complémentarités et collaborations possibles entre les structures du Parc naturel régional à venir et les divers partenaires. Notre objectif est de dégager les synergies. Nous nous y employons par la discussion et les échanges mais aussi, de plus en plus, par l'action.

Les démarches qui nous impliquent, dont quelques unes sont présentées dans cette lettre, sont autant d'occasions d'expérimenter et de donner un contenu concret aux collaborations, et d'en trouver la meilleure forme. Par des actions d'inventaires et de diagnostics, des animations et actions de terrain, etc., nous apprenons progressivement à travailler avec les partenaires du Parc.

Frédérique MASSAT
Présidente du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR

André ROUCH
Vice-Président délégué



▶ Vallée de Turguilla - Ustou

Sommaire : ■ Un cycle de forums réussi ■ Inventaire territorial du patrimoine bâti : premiers résultats ■ Charte-agenda 21 : point d'étape ■ Une mission pour le transfrontalier ■ Retour sur événements.

UN CYCLE DE FORUMS REUSSI

C'est mi-juin à Durban-sur-Arize que s'est achevé le cycle de 12 forums, réunions publiques d'informations et d'échanges sur le projet de PNR, engagé par le Syndicat Mixte de Préfiguration depuis début mai. Sur l'ensemble du territoire à Soulan, Aulus, Serres-sur-Arget, Lorp-Sentaraille, le Mas d'Azil, Sainte-Croix-Volvestre, Castillon-en-Couserans, Loubens, Arignac, Auzat, Saint-Girons puis Durban ce sont ainsi **500 personnes qui ont participé à ces réunions** pour s'informer, questionner, proposer... D'autres réunions de ce type ont eu lieu à Seix en février, à Sentein lors des transhumances et à Suc et Sentenac en juillet en réponse aux souhaits locaux.

Les forums ont été l'occasion d'échanges et d'informations précises sur le projet de PNR, ses objectifs, son rôle et

ses effets possibles sur le terrain pour le développement durable des Pyrénées Ariégeoises. Ils ont systématiquement eu lieu dans un climat convivial et constructif. De plus, aucun participant n'a manifesté ni exprimé d'opposition au projet de PNR. De nouvelles réunions peuvent avoir lieu dès cet automne, à la demande ■



▶ Forum de Serres sur Arget

Inventaire territorial

du patrimoine bâti : premiers résultats

Réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Ariège (CAUE) dans le cadre d'une convention multipartenaires (voir Lettre aux Partenaires n°4), un inventaire du patrimoine est en cours depuis mars dernier sur une vingtaine de communes pilotes du territoire d'étude du PNR.

Il vise à fournir des outils aux élus des communes et intercommunalités qui composent le PNR, pour répondre aux besoins et questions en matière d'architecture, de cadre de vie, d'urbanisme, de mise en valeur... Il constituera ainsi une base pour des actions telles que des Chartes architecturales, des documents et actions de sensibilisation au patrimoine bâti, des opérations de type « opérations façades »... Il pourra également être pris en compte par les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. Il sera enfin un outil de communication pour les communes, communautés de communes et autres, pour qui il pourra être décliné sous diverses formes selon les besoins.



▲ Maisons à Seix - Coumacaude

LA MÉTHODE

La méthode employée vise à répondre, directement ou à terme, aux trois finalités de la mission : la connaissance du patrimoine par la réalisation d'inventaires, la valorisation du patrimoine en particulier par des éditions, et la conservation du patrimoine par exemple grâce à la mise en place de formations aux savoir-faire. Déployée sous couvert d'un Comité Technique et d'un Comité de Pilotage départementaux, d'abord sur les Pyrénées Cathares puis adaptée au territoire du projet de PNR, la méthode s'appuie sur :

- la recherche de documents, la collecte de données générales et thématiques sur le territoire et la réalisation d'une bibliographie à partir des ouvrages consultés.
- des outils de relevés de terrain mis en place en collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire.
- l'inventaire sur le terrain, constitué de données écrites et photographiques.
- la saisie des données de terrain et la compilation de ces données avec les informations issues des recherches bibliographiques et cartographiques.
- l'analyse des données et la rédaction d'une synthèse par aire d'étude.

La méthode repose également sur l'implication individuelle et collective des communes concernées, retenues suite à un appel à candidatures en fin d'hiver dernier, et sur celle du Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR. La quasi-totalité des communes de la vallée de la Barguillère ayant répondu favorablement à l'appel à candidatures, la question y est spécialement traitée sous forme d'expérimentation d'inventaire global à l'échelle de la vallée. La démarche pourrait par la suite déboucher sur la mise en place d'une charte architecturale et paysagère.

Mairie d'Arrout ▶



▲ Biert



Croix à Audressein ▶

Le « petit patrimoine » aussi ...
Cet été une stagiaire partagée entre le CAUE et le projet de PNR a spécifiquement travaillé sur l'inventaire du « petit patrimoine » de l'ensemble des communes du périmètre d'étude. L'objectif est de dresser un programme de restauration et de valorisation.

Cas de figure :

Prat-Bonrepaux

● **Traversée par le Salat et la RD 117, la commune de Prat-Bonrepaux relève d'enjeux particuliers :** elle évolue rapidement et a vocation à former une porte d'entrée nord-ouest du Parc naturel régional. Le dossier inventaire réalisé articule éléments de diagnostic et propositions. En introduction, il retrace les principaux traits historiques de la commune, en décrit les principales implantations humaines (villages, hameaux) et ses entités paysagères.

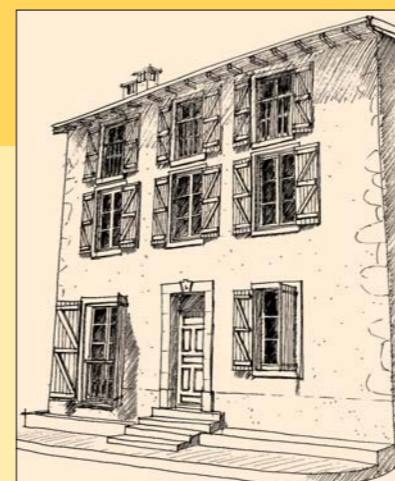
● **Le patrimoine bâti** y est traité sous les divers angles utiles. Les typologies urbaines et leurs évolutions sont décrites : organisation de Prat autour du château et de la D 117, forme linéaire de Bonrepaux dans l'axe de la Grande Rue... Les typologies du bâti sont exprimées au travers de photos, croquis et descriptions : leurs principales caractéristiques et spécificités - les « particularités locales » - sont soulignées : maisons de village, maisons à galerie, immeubles, fermes et granges, demeures « bourgeoises »... Pour chaque typologie sont inventoriés et analysés : l'implantation, les volumes, les matériaux, la toiture, la nature des enduits, les ouvertures et menuiseries, les détails architecturaux (sculptures, décors, chaînes d'angles, galeries, génoises... Les édifices publics, les bâtiments religieux et le petit patrimoine : lavoirs, fontaines, etc. sont également décrits. D'une manière générale, le travail s'attache

à exprimer les éléments qui font l'identité de la commune et qu'il convient de préserver et de valoriser : trame urbaine, formes du bâti, éléments patrimoniaux...

● **Les descriptions sont assorties de propositions et de préconisations,** dont pourront se saisir les communes, les habitants et les professionnels du bâtiment : maîtrise et orientation du développement urbain (propositions de zonage...), traitement et valorisation des entrées de bourgs et des espaces publics, interventions de conservation et de valorisation des édifices publics et du petit patrimoine, préconisations architecturales : maintien des volets bois, mise en oeuvre d'enduits traditionnels, choix de matériaux adaptés au bâti et à son environnement, conservation des traits liés à la typologie du bâtiment... autant de références qui pourront guider utilement les choix d'aménagement.



◀ Dossier :
Inventaire territorial
du patrimoine bâti
Commune de
Prat-Bonrepaux



Les premiers résultats

Un rapport est produit pour chaque commune ou groupe de communes concerné par l'inventaire et présente :

- l'aire d'étude et ses formes urbaines : repères historiques, documents cartographiques, analyse des paysages...
- des fiches correspondant aux bâtiments relevés accompagnées de photos, exprimant les typologies locales identifiées
- une analyse globale des enjeux de la commune
- des propositions pour apporter une réponse aux enjeux

Où en sommes-nous ?

Ces derniers mois, quatre communes ont d'ores et déjà été intégralement traitées et trois sont bien avancées. Les inventaires terminés concernent Prat-Bonrepaux et Lacave pour lesquelles les données devraient servir très prochainement à l'élaboration des documents d'urbanisme ou au moins y être annexées, et Gourbit et Saurat où ils doivent se prolonger d'actions de sensibilisation du grand public et de conseils concernant la réhabilitation d'espaces publics, la mise en place d'opérations façades...

Les dossiers d'inventaire de Seix, Bonac-lrazein et Salsein sont en cours de finalisation, les autres communes suivront dans la foulée.